

PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCÉ + A PARTIR DU 08/02/21

POUR LES PERSONNELS

Compte tenu de l'évolution de la circulation du Virus et conformément au protocole sanitaire daté du 28/01/2021 et parvenu dans les établissements scolaires le 2/02/21, le protocole sanitaire du collège Les Sablons est modifié à compter du lundi 8/02/2021 comme indiqué ci-dessous (sur lignage turquoise). Les autres points de vigilance restent identiques.

- ↪ Informer le chef d'établissement (0780401950) en cas d'absence
- ↪ Porter obligatoirement un masque « grand public » de catégorie 1 et appliquer les gestes barrière partout, par tous et tout le temps
- ↪ Veiller à ce que les élèves portent leur masque « grand public » de catégorie 1 et appliquent les gestes barrière partout, par tous et tout le temps y compris lors des ateliers (chorale) ou en EPS (sauf consignes spécifiques du professeur liées à la pratique sportive).
- ↪ Garder la distanciation physique minimale d'un mètre à chaque fois que possible y compris en classe.
- ↪ Prendre en charge les classes dans la cour : à 8h25 (6^{ème}/5^{ème}), à 8h40 (4^{ème}/3^{ème}), à 10h40, 13h et 15h05 (pour tous les niveaux)
- ↪ Monter en classe en respectant l'itinéraire suivant : Porte A escalier A : 6^{ème}/5^{ème} - Porte B Escaliers B et C : 4^{ème}/3^{ème}
- ↪ Présence d'un personnel de vie scolaire à chaque étage et à chaque intercour
- ↪ Descendre avec les classes jusque dans la cour à 10h25 – 12h35 et 14h50.
- ↪ A 11h20 accompagner certaines classes à la restauration (voir planning CPE).
- ↪ Désinfecter les matériels et mobiliers utilisés par les élèves du cours précédent ainsi que son poste de travail à son arrivée. **Informez le service gestion avant rupture de stock du matériel.**
- ↪ Faire entrer les élèves un par un dans la salle en leur désinfectant les mains. Les faire s'installer à une table qui leur est dédiée. **Maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.**
- ↪ Limiter les déplacements pendant le cours au strict minimum
- ↪ Ne faire utiliser que le matériel personnel. Tout « objet » partagé doit être désinfecté.
- ↪ Aérer les locaux le plus fréquemment possible, 15 minutes minimum avant l'arrivée des élèves et quelques minutes toutes les heures.
- ↪ NE JAMAIS LAISSER SANS SURVEILLANCE UN OU DES ELEVES DANS UNE SALLE.
- ↪ Respecter une distance d'au moins 2 mètres au réfectoire.
- ↪ N'accorder aucun RDV en présentiel sans l'accord de la Direction ; y compris pour les intervenants extérieurs. Après accord de la direction, informer l'accueil du RDV en précisant le jour, l'heure et l'identité des personnes attendues.
- ↪ Être vigilant au moment des entrées et sorties du collège, notamment sur le parking. Signaler immédiatement à la Direction toute personne inconnue dans le collège ou prête à y pénétrer.
- ↪ Informer ou faire informer immédiatement la direction en cas de difficulté
(07 80 40 19 50)

LA DIRECTION - le 05/02/21

